



Intervention du SGEN-CFDT à Brionne le 11 septembre 2018

L'alignement des académies sur les régions a été acté par le gouvernement. Le SGEN-CFDT, avec d'autres, a constamment alerté sur le peu d'intérêt de ce chantier dans lequel nous nous engageons maintenant, et sur les risques

pour les personnels et la qualité du service rendu au public.

Maintenant, cependant, cette fusion est inéluctable. Fidèle à ses principes, la CFDT ne va pas s'enfermer dans des combats inutiles « pour l'honneur », mais s'engagera comme un acteur au service de l'intérêt des personnels dans ce processus de fusion : avant, pendant et après. Si évidemment elle estime qu'il y a suffisamment d'objectifs communs et partagés par l'administration et les partenaires sociaux, et que ses interlocuteurs soient à la fois loyaux et qu'ils aient une réelle marge.

Les changements qui s'annoncent vont s'étaler sur plusieurs années. Ils sont importants et sources de risques pour les personnels. Il est nécessaire de ne pas se précipiter et d'associer largement et le plus tôt possible les personnels et les partenaires sociaux aux décisions de réorganisation. Le processus de fusion ne doit pas être synonyme de dégradation des conditions de travail des agents qui inévitablement détériorerait la qualité du service rendu à la fois aux personnels dans l'exercice de leur travail et à fortiori au service public pour les usagers.

Donc au-delà des arguments avancés pour justifier ou refuser cette fusion, l'enjeu majeur, qui devra être partagé, est bien d'aboutir à un système meilleur dans tous les sens du terme. Mr Le Recteur a parlé d'atteindre un système plus performant en pariant sur l'innovation. La CFDT soutiendra la recherche d'une plus grande efficacité du système mais à la seule condition qu'elle améliore les conditions de travail des agents des services.

Mr Le Recteur a parlé de co-construction d'un nouveau modèle administratif et pédagogique pour rendre plus efficient cette nouvelle organisation. Nous serons attentifs à ce que cela ne soit pas qu'un discours. Dans son approche du syndicalisme, la CFDT appelle à la recherche d'un nouveau modèle de dialogue social, capable de construire ensemble et dans un esprit de confiance. Mais nous ne pouvons pas être seuls, il faut au minimum un interlocuteur fiable !

A ce jour, il n'a échappé à personne que le pilote était à Paris. Face au défi qui nous attend, le SGEN-CFDT demande en premier lieu toute **la transparence sur les contours** qui préfigureront la fusion et les marges de décisions laissées à l'académie pour construire cette nouvelle organisation. Ensuite, nous réclamerons une concertation sur un **calendrier** et un **protocole de travail**.

Sur ce nouveau modèle d'organisation administrative, nous serons attentifs à plusieurs choses :

- garantir une **proximité territoriale** des services de gestion qui s'appuient sur une connaissance des particularités du terrain et des personnels (ex : DPE, RH, SST, médecine du travail, etc.).
- Garantir une capacité d'agir vite et bien et ne pas ralentir le système, ce qui passe par un **pôle décisionnaire décentralisé et autonome** qui n'invoquerait pas systématiquement le feu vert du recteur.

Sur l'accompagnement des personnels, la CFDT exigera :

- une **communication transparente auprès des personnels** sur les prochaines évolutions ;
- une attention particulière aux services qui gèrent des opérations de gestion délicates (DEC, DPE, etc.), qui sont soumis ponctuellement à une intensification de leur travail. Durant les phases transitoires de restructuration, **cette pression ne devra pas être amplifiée**.
- De prévoir, pour les services qui devront ponctuellement intensifier leur travail, une

reconnaissance indemnitaire exceptionnelle pour l'ensemble des agents ainsi qu'un renfort en moyens humains.

Sur les conséquences probables occasionnées par les transformations à venir sur les personnels des services, Le SGEN demandera :

- Sur les **mobilités fonctionnelles** et les changements bouleversant les repères, les méthodes et les outils, de prendre conscience qu'ils peuvent être une source d'anxiété et de stress, en plus d'être une perte de compétence. Il s'agit donc de mettre tout en œuvre pour minimiser les nuisances sur la santé des agents :

Expliquer le changement (transparence).

Former les agents en amont (anticipation).

Écouter les agents (remédiation).

- Sur les mobilités géographiques induites par les fusions de services, qu'elles soient choisies et sinon **garantir des postes à égales valeurs**.
- Sur les personnels contractuels de techniciens et d'administratifs, que tout soit mis en œuvre pour garantir le **maintien des postes** et un accompagnement décent.
- Sur l'ensemble des personnels contractuels, y-compris donc des enseignants, de les inscrire dans une **gestion décentralisée sur des territoires restreints** (actuelles académies).
- Sur les postes d'inspections, que la fusion **n'entraîne pas une diminution des moyens** qui de facto provoquerait une couverture exagérée des territoires et une charge de travail ingérable.
- Plus généralement, que le ministère garantisse que, au moins durant les années de fusion, les barèmes habituels utilisés pour calculer le nombre de postes donnés aux académies ne soient pas appliqués et que le **nombre de postes actuel soit sanctuarisé**.
- Sur la formation initiale des enseignants, de garantir **l'organisation** actuelle des ESPE et de leurs antennes, ainsi que le devenir des formateurs.
- Sur la formation continue des personnels, que le **cadre habituel des stages ne devienne pas la Normandie**, mais reste sur des zones plus petites, départementales, au risque de voir s'étioler les inscriptions et s'épuiser les formateurs.

Cette liste n'est pas exhaustive, et c'est le processus de concertation qui mettra au jour d'autres problèmes qui risquent de se poser.

En résumé, le SGEN-CFDT appelle tous les acteurs à s'engager dans un processus vertueux source de progrès social et non pas de dégradation des conditions de travail des agents et du service public.